



LIVRET D'ACCUEIL

LOCATIONS DE SALLES 2022



SOMMAIRE

Chers locataires, nous sommes heureux de vous compter parmi nous et de vous accueillir dans les espaces locatifs du Technopole Alimentec. Afin que votre événement soit une réussite, vous trouverez dans ce livret d'accueil quelques indications pour votre confort et votre sécurité.

Le Technopole Alimentec	2
Informations pratiques	3
A disposition	4
Sécurité	5
Consignes sanitaires	6
Se restaurer	7
Se loger	8
Plan d'accès	9
Se rendre au Technopole Alimentec	10

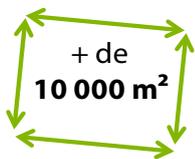
TECHNOPOLE ALIMENTEC

Depuis 1992

« Alimentec en un clin d'œil »



UN TECHNOPOLE PLURIDISCIPLINAIRE



Bureaux laboratoires,
Halle technologique



+ de 200 étudiants
sur site



+ de 2500 panélistes
sensoriels



+ de 110 salariés



40 chercheurs

La gestion du site et le service aux résidents sont confiés au
Syndicat Mixte du Technopole Alimentec

INFORMATIONS PRATIQUES

Stationnement & signalétique :



A l'extérieur du site : Un parking **VISITEURS** est à la disposition des membres organisateurs et des convives.



Dans l'enceinte du site : Parking «**réservé au personnel**»
Interdiction formelle d'utiliser ces places de parking.



3 Places réservées aux personnes à mobilité réduite.

Signalétique de votre événement assurée par l'accueil général (*fléchage*)

Respect des lieux :



Manger dans les salles



Ne pas déjeuner dans le hall d'accueil

Micro-ondes disponible dans chaque salle



Ne pas parler trop fort dans les parties communes

Respecter les sanitaires et prévenir l'accueil en cas de problème



Il est formellement interdit de fumer à l'intérieur des locaux couverts (*Loi du 10/01/91 et Décret du 29/05/92*).



Jeter les mégots dans les cendriers prévus à cet effet à l'extérieur.



A DISPOSITION

Tables et chaises configurées dans la/les salle(s) de conférence louée(s).

Nos services assurent l'installation des équipements demandés (*tables, chaises, vidéoprojecteur, paper board etc.*)



Les équipements de bureau (*téléphone, informatique etc*) dont sont dotés les services administratifs d'ALIMENTEC ne sont pas utilisables par le locataire et ses convives.



Une imprimante multifonction est à disposition des locataires sur demande.

A noter : Papier fourni et facturation 0,06€ HT la feuille.



Fontaine à eau & distributeur de boissons accessibles dans le hall d'accueil.



Toilettes au sous-sol

SÉCURITÉ



Des extincteurs sont disponibles sur le site.

Emplacement des extincteurs : Voir plan dans le hall d'accueil



Défibrillateur dans le hall d'accueil

Consignes de sécurité

ALERTER		EVACUER										
	Emissions de fumées, odeurs suspectes, déclenchement d'un incendie		Dès l'audition du signal sonore									
			Coupez l'arrivée du gaz de votre salle Fermez les bouteilles de gaz									
	DECLENCHEZ l'alarme incendie		Fermez les fenêtres et les portes sans les verrouiller.									
			EVACUEZ ET FAITES EVACUER dans l'ordre et dans le calme									
	Appelez		En cas de fumée gênant l'évacuation, déplacez-vous en vous tenant près du sol									
	<table border="0"> <tr> <td></td> <td>Poste interne</td> <td>Poste public</td> </tr> <tr> <td>Pompiers</td> <td>018</td> <td>18</td> </tr> <tr> <td>Service technique</td> <td>5202</td> <td>04 74 45 52 02</td> </tr> </table>		Poste interne	Poste public	Pompiers	018	18	Service technique	5202	04 74 45 52 02		N'utilisez pas les ascenseurs ou les monte-charges
	Poste interne	Poste public										
Pompiers	018	18										
Service technique	5202	04 74 45 52 02										
			Regroupez-vous à l'extérieur au point de rassemblement									
			Attendez les instructions pour réintégrer les locaux ou partir Ne revenez pas en arrière sans y avoir été autorisé									
	ATTAQUEZ le feu avec l'extincteur approprié		Si vous ne pouvez pas évacuer, signalez votre présence aux fenêtres									

- Implication de toutes les personnes présentes

- Nommer un coordinateur d'évacuation

- Aider les personnes à mobilité réduite à évacuer les lieux

**Page 9:
Plan du site et
procédure
évacuation**

Un service de gardiennage est obligatoire en dehors des horaires et jours d'ouverture.

Rappel des horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 8h00 à 18h00

Le vendredi de 8h00 à 17h00

Amphithéâtre : Un agent de sécurité sera mis en place et refacturé au locataire lorsque le nombre s'approchera de la capacité maximale de la salle (254 places).

CONSIGNES SANITAIRES



Charte sanitaire Technopole Alimentec Espaces locatifs - v.13

COVID-19

La crise sanitaire «COVID 19» nous incite à adapter nos pratiques

1- Afin de sécuriser votre utilisation des locaux, nous appliquons les précautions requises selon les directives gouvernementales, et avons établi cette charte sanitaire à votre attention.

2- Nous demandons au locataire de prévoir un protocole sanitaire strict et de le faire respecter aux participants :

- Port du masque dans les locaux si nécessaire
- 100% de l'effectif ERP dans le respect des mesures barrières
- Règles de distanciation applicables dans les espaces de circulation
- Règles définies pour les HCR pour l'activité de restauration

3- Accueil :

- Nos personnels portent un masque en votre présence si nécessaire
- La capacité maximale des salles est rétablie conformément aux règles en vigueur
- Distanciation des personnes maintenue dans les espaces de circulation

4- Protocole sanitaire :

- Le port du masque à l'intérieur de nos locaux si nécessaire
- Du gel hydroalcoolique est à votre disposition à l'entrée du hall d'accueil général ainsi que dans votre salle de conférence/réunion ou amphithéâtre, et contre le distributeur de boissons chaudes
- Avant votre départ, bien vouloir jeter votre masque chirurgical dans le container dédié aux masques usagés devant la porte d'entrée du hall d'accueil (circuit de recyclage)
- Si le temps le permet, maintenez vos fenêtres ouvertes, sinon aérez votre salle 2 à 3 fois dans la journée 10 à 15 minutes
- Le distributeur de café et la fontaine à eau sont accessibles sous réserve de se laver les mains au gel hydroalcoolique à disposition, avant et après utilisation
- Les pauses se font à l'extérieur prioritairement, et dans le hall d'accueil limité à 20 personnes maximum

5- Nettoyage des locaux :

- Notre agent de nettoyage est vêtu de vêtements de travail, gants, masque et utilise des produits détergents désinfectants
- Un nettoyage désinfection est réalisé avant votre arrivée
- Les poignées de porte, de fenêtre, les interrupteurs et les tables sont désinfectés
- En cas d'utilisation de nos micros, veuillez les protéger de toute projection de salive et ôter la protection à votre départ
- En cas d'utilisation de notre régie, veuillez désinfecter tous les points de contact (interrupteurs, boutons, tables, poignées)

6- Informations médicales : Information coronavirus : 0800.130.000

- Centre hospitalier Fleyriat : 900 route de Paris 01000 Bourg en Bresse. Tél. 04.74.45.46.47
- Tests covid sur RDV => Pharmacie Norelan : en face d'Alimentec, blvd Raoul Follereau 01000 Bourg-en Bresse

SE RESTAURER

Sur le parking d'Alimentec



Quinoa Lentilles (*Resto-mobile*)

A moins de
10 min à pied,
5 min en voiture :



Boulangerie NÖL



La Maison B (*restaurant*)



L'Xtrem (*restaurant*)



Brasserie le cap



Crescendo Leclerc (*restauration rapide*)

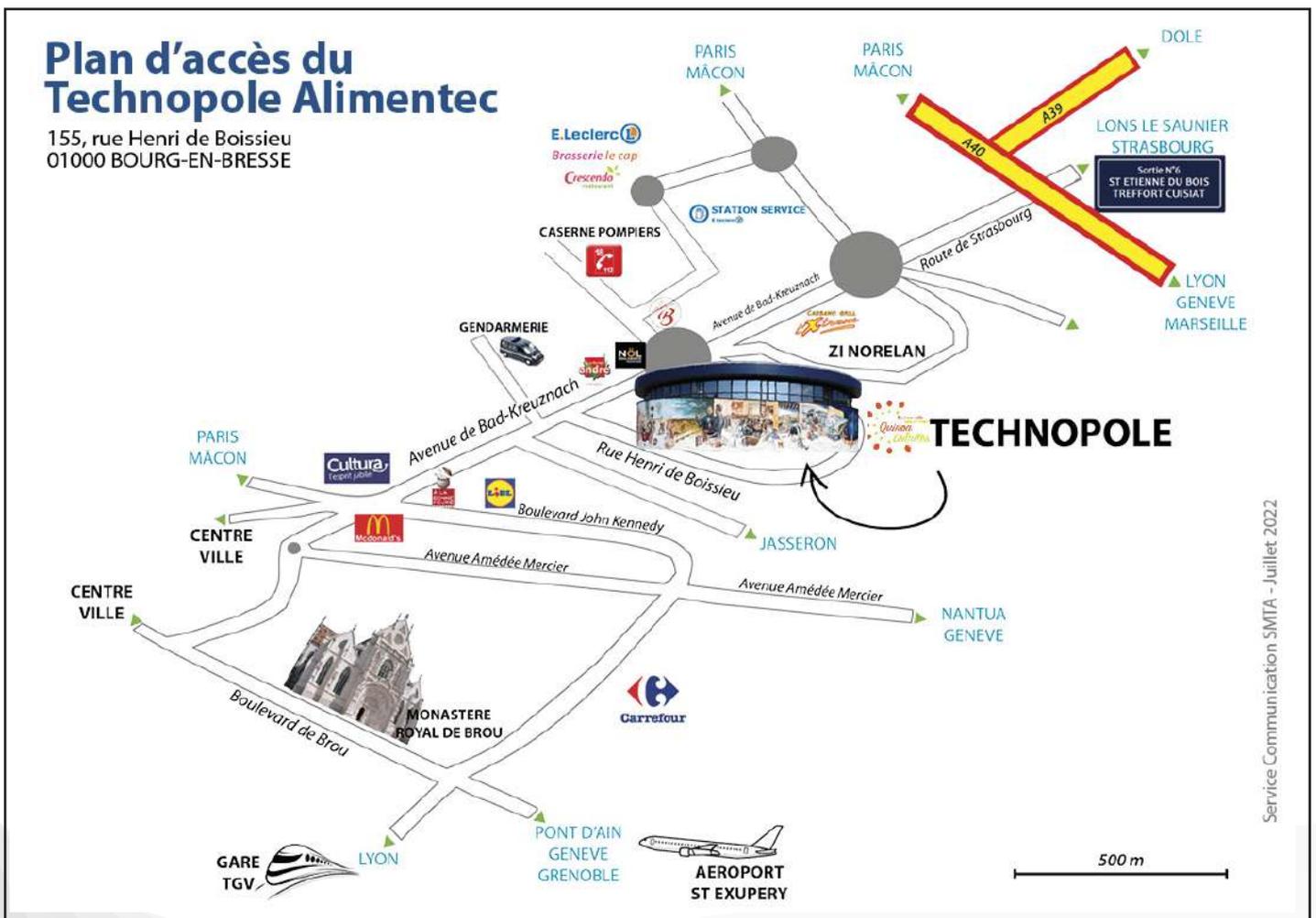
A moins de
10 minutes en voiture :



A la bonne heure (*restauration rapide*)



Mc Donald (*restauration rapide*)



Service Communication SMTA - Juillet 2022

Vous trouverez également au centre-ville de Bourg-en-Bresse diverses brasseries et restaurants à 10 min en voiture ou 15 min en bus.

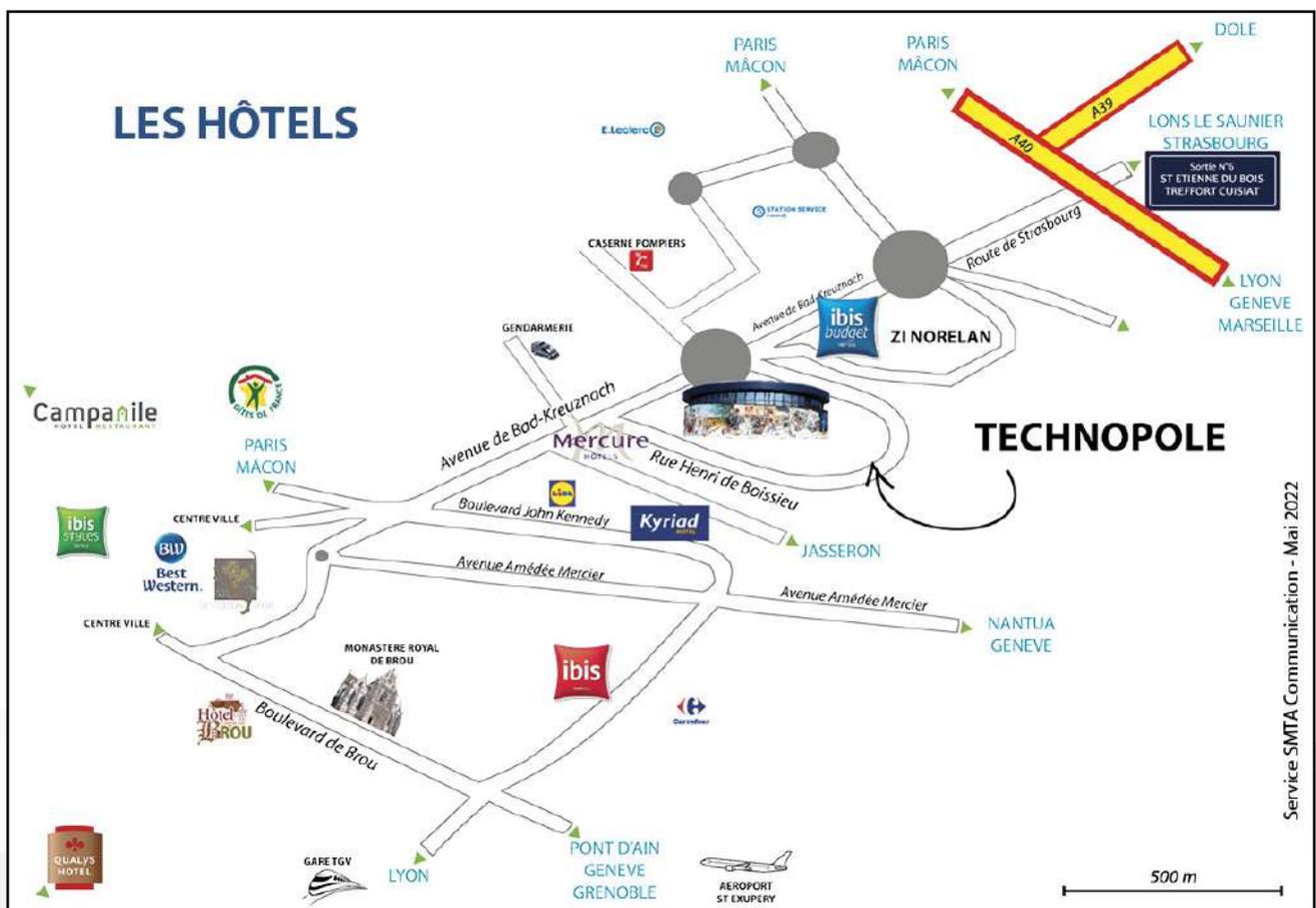
SE LOGER

A moins de 10 min à pied ou 5 min en voiture :

- Ibis Budget **
- Hôtel Mercure ****

A moins de 15 min en voiture :

- Kyriad Hôtel **
- Ibis Styles ***
- Logis de Brou ***
- Ibis ***
- Best Western ***
- Le Griffon d'Or ***
- QUALYS - Hôtel Terminus ***
- Hôtel Campanile ***
- Gîtes de France de l'Ain



PLAN D'ACCÈS

Plan d'accès du Technopole Alimentec
en page 7 « Se restaurer »

Plan du site et procédure évacuation



Faire évacuer le secteur dans lequel vous êtes :

- Si présence de **personnes à mobilité réduite**, demandez de l'assistance pour les aider à évacuer
- **Vérifiez toutes les pièces du secteur** (une pièce verrouillée est considérée comme vide à part les wc)
- Vérifiez **l'élévateur** pour personnes à mobilité réduite, les sanitaires, la salle de préparation des traiteurs et les locaux que vous utilisez
- **Rejoignez le point de rassemblement**
- Faites le compte-rendu de la vérification de votre secteur au coordinateur d'évacuation
- En l'absence de coordinateur, si vous êtes le premier arrivé vous le remplacerez : vous **rassemblez les informations et vous serez l'interlocuteur des pompiers.**

SE RENDRE AU TECHNOPOLE



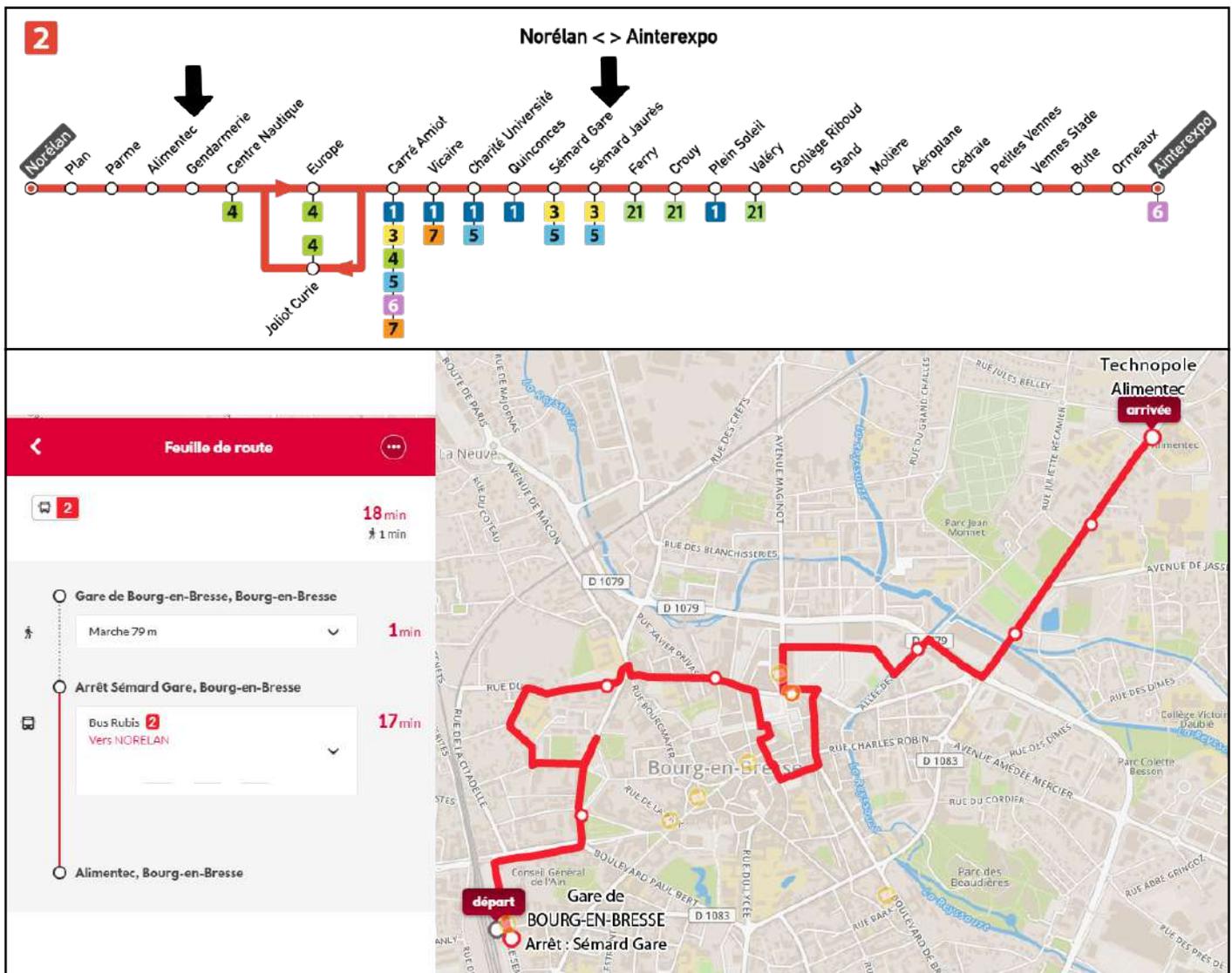
GRAND BASSIN de BOURG-EN-BRESSE
Communauté d'agglomération

Les temps indiqués correspondent au trajet : Gare de Bourg-en-Bresse - Alimentec



En bus (18 min) : Ligne 2 - Direction NORELAN

Arrêt «Alimentec»



**En vélo (11 min - 3,2 kms): Station vers Boucheries André
Rue Peter Fink**

Réservez en ligne sur
www.alimentec.com

Syndicat Mixte du Technopole Alimentec

 155, rue Henri de Boissieu 01000 Bourg-en-Bresse

 Tél : 04 74 45 52 00  accueil@alimentec.com

 www.alimentec.com    

